

COMMUNE DE VICHÈRES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard MORAND, Maire.

Etaient présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, Mme BROTHELANDE, Mme MORAND, M. RICARDEAU, M. LAUVERGNAT, M. LETOURNEUR, M. BÉREAU, Mme MALASSIGNE, M. PATRY.

Secrétaire de séance : Mme MALASSIGNE Mathilde.

Absent : Mme DE HAYNIN.

Le dernier compte-rendu est approuvé.

CONTRAT CUI

Le contrat de travail de Mme Sylvie MASSON se terminant le 30/09/2014, nous étudions les différentes possibilités pour faire face aux besoins de la commune, notamment le ménage de la salle des fêtes, l'entretien de printemps et la surveillance de la cantine.

TRAVAUX

LOCAL TECHNIQUE

Il est envisagé de construire un local technique neuf en lieu et place du local actuel afin de ranger le matériel de la commune. Cette construction pourra également intégrer les toilettes publiques avec accès handicapé devenus obligatoires dans chaque commune. Des demandes de subventions vont être faites dans ce sens.

TRAVAUX DE LA MONGORDIÈRE ET DU PERRIN

Du fait de l'absence de fonds nécessaires dans le budget de la mairie, il est prévu que la PVR (participation aux voiries et réseaux) soit payée par chaque propriétaire en amont des travaux.

TOITURE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise BECQUET le 28/05/2014 afin d'établir un devis. Le lattage est en bon état mais les tuiles sont à changer. Les infiltrations d'eau ont été réparées.

ELAGAGE DES CHEMINS

Il est possible de louer du matériel pour élaguer mais l'utilisation des engins demande une formation coûteuse. Nous envisageons donc de rechercher un intervenant extérieur pour effectuer ces travaux.

GOUDRONNAGE CHEMINS 2014

-Les devis seront reçus fin juin.

-Le chemin de la Vigne sera refait avec un financement de la commune et du syndicat de la Berthe à 50/50.

SYNDICATS

SITS (Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires vers collèges et lycée de Nogent)

22 cars sont en circulation sur Nogent. Cela pose des problèmes logistiques. Il est envisagé que tous les cars se rendent au lycée Rémy Belleau pour ensuite répartir les élèves dans des navettes en direction des autres établissements.

Le coût des transports par élève est de 860,59€. Le conseil général en prend 651€ en charge.

Les inscriptions doivent être effectuées avant le 11/07/2014. Le coût est de 87€ par enfants. A partir du 12/07/2014, le coût sera de 103€ par enfants.

SYVAL-SYNDIVAL (Syndicat Mixte Intercommunal du Val D'Huisne)

Mr HUWARD est élu président.

SICTOM (Syndicat Mixte pour la Collecte des Ordures Ménagères)

Mr DORDOIGNE Jean-Claude est élu président.

Il est prévu de mettre en place une facturation par nombre d'occupants du foyer.

PAPE (Parc d'Activités du Perche Eurélien)

Mr le Maire de Moulhard est élu président.

Il est prévu un agrandissement de l'archivage.

EPIC (Office de tourisme du canton de Nogent le Rotrou)

Mme Annie SEVIN est élue présidente.

Le budget est de 157000€. L'association avec le SIAP permettra de réduire les coûts. Des groupes de travail ont été organisés autour du numérique, du développement commercial, du patrimoine et de l'animation et de Percheval. La mise en place d'une taxe de séjour de 0,20 € est envisagée.

SDE (Syndicat Départemental Electrique)

Des nouveaux compteurs vont être installés d'ici 2021. Le déplacement des compteurs sera facturé.

CDC (Communauté de Communes)

Le budget de l'enfance jeunesse est de 100000€. Des saisonniers seront embauchés. Dans le cadre de l'obligation légale pour la CDC de rédiger un schéma de mutualisation validé par l'ensemble des communes membres et par le conseil communautaire avant le mois d'avril 2015. Les administratifs de la CDC et des communes ont commencé à travailler ensemble sur cette question.

La CDC souhaite une réflexion sur les compétences municipales qui peuvent lui être cédées, comme la voirie ou, la mutualisation des fonctions des agents exemple : une secrétaire spécialisée dans un domaine précis, l'achat de gros matériel pouvant intervenir dans les différentes communes etc...

DIVERS

FORMATION

Des formations de travail en hauteur, phytosanitaires et conduites tracteur doivent être menées par Philippe COTE- COLISSON pour pouvoir effectuer les travaux de la commune. Nous allons donc nous rapprocher du centre de formation GOUPIL mais aussi de la Communauté De Commune et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour voir les possibilités de mettre en place des formations collectives visant à réduire les coûts.

STORAGE DE PRODUITS PYROTECHNIQUES

Une enquête publique est ouverte concernant la SARL FETES ET FEUX PRESTATIONS en vue d'exploiter une installation de stockage de produits pyrotechniques destinés au spectacle sur le territoire de la commune d'Argenvilliers.